

Romain Baubry à l'écoute des policiers municipaux

Le député de la XV^e circonscription veut rendre plus attractive une profession qui souffre de l'hétérogénéité géographique de sa rémunération

C'est un dossier dont il est un fin connaisseur. Et pour cause : Romain Baubry a été policier municipal durant huit ans, à Vitrolles d'abord, pendant 6 ans, puis dans la brigade de nuit à Caumont. C'est donc avec l'envie de faire évoluer cette profession (25 000 agents en France, Ndlr.), et notamment sur le volet social, que le député de la XV^e circonscription des Bouches-du-Rhône, a intégré le groupe d'études sur les polices municipales constitué à la mi-février à l'Assemblée nationale. L'élusénassais, qui en est un des vice-présidents, a invité hier les responsables des quelque trente services existants dans sa circonscription à venir échanger avec lui sur les chantiers à mener "pour améliorer la connaissance et la reconnaissance", au moment où "le désengagement de l'État" entraîne "un processus de substitution en matière régalienne", comme cela a été constaté lors de l'installation du groupe.

"Comme l'administration pénitentiaire a réussi à faire passer ses agents de la catégorie C à la catégorie B, je pense que c'est le bon moment pour faire remonter vos revendications, la police municipale peut essayer de se raccrocher au train, a introduit Romain Baubry face aux seize représentants qui se sont déplacés à Orgon. Il n'est plus acceptable qu'après une carrière complète vous partiez à la retraite avec 1 000 ou 1 200€ par mois. D'autant plus au regard des risques que vous prenez."

Pour rendre le métier plus attractif et mieux considéré, le député veut harmoniser le régime indemnitaire des policiers municipaux à l'échelle nationale. Une solution qui permettrait de mettre fin aux mutations



Hier à Orgon, seize chefs de polices municipales ont répondu à l'invitation du député, qui est vice-président d'un groupe d'études sur le sujet à l'Assemblée nationale. /PHOTO L.R.

"uniquement motivées par des raisons pécuniaires". Chaque commune décidant de la rémunération de ses agents, de grandes disparités peuvent exister, et des policiers municipaux sont incités à se vendre au plus offrant. "On a parfois affaire à des chasseurs de prime", a comparé Damien Meddat, en poste à Saint-Rémy-de-Provence depuis 28 ans. Et qui peine aujourd'hui à recruter deux agents pour atteindre l'effectif théorique (11) de son service. "Ma commune n'est pas compétitive", prolonge-t-il, lui qui serait contraint de quitter Saint-Rémy s'il

souhaite progresser dans sa carrière, son effectif étant trop modeste pour qu'il prétende à monter en grade.

"Nous sommes une police infantilisée", a regretté son collègue de Rognes, Patrice Brun. "Je ne suis pas sûr de vouloir faire de la police municipale pendant 35 ans encore", a dit le benjamin de la réunion, Thibault Lequeux, 30 ans, de Saint-Cannat. "On ne peut pas vous considérer comme les autres services municipaux, c'est aussi à vos élus de se mobiliser pour vous!", a exhorté Romain Baubry. L.R.